

ROBERT DESCHAMPS : « IL FAUT CHANGER LE MODE DE FONCTIONNEMENT ACTUEL »



« Ce dont souffre notre enseignement, ce n'est ni d'un manque d'argent ni d'un manque d'enseignants. On n'améliorera pas la situation en continuant à dépenser plus là où les demandes se font les plus pressantes, **sans changer le mode de fonctionnement actuel**. Ce n'est pas en faisant plus de ce qui ne marche pas bien que les choses iront mieux. Les enseignants ne sont pas en cause. Ils travaillent comme ils peuvent à l'intérieur d'un système dont ils perçoivent les dysfonctionnements, mais qu'ils sont malheureusement impuissants à changer. La question centrale est celle de **l'organisation de notre système d'enseignement** qui l'empêche d'évoluer et d'être aussi performant qu'ailleurs. »

Voilà qui est clair, n'est-ce pas? Mais le [dernier rapport](#) de **Robert Deschamps**, économiste et professeur aux Facs de Namur – que nous vous avons présenté [ici](#) – ne serait pas complet sans quelques pistes visant à réorganiser notre enseignement obligatoire. Trois valeurs sont

mises en avant : la **liberté**, la **responsabilité** et la **solidarité**.

LES ENSEIGNANTS : DES CADRES À QUI IL FAUT FAIRE CONFIANCE

1) Plus de liberté pour les écoles et les enseignants : davantage d'**autonomie** pour les établissements scolaires que ce soit en matière de **pédagogie** (les projets pédagogiques, le choix des cours dans la grille horaire, l'allègement des prestations des jeunes profs...) ou de **budget**. L'universitaire plaide pour que les écoles soient libres de gérer comme elles l'entendent leur politique de ressources humaines. En clair : on engage les enseignants dont le profil nous convient le mieux. « La plupart des enseignants de l'enseignement obligatoire sont diplômés de l'enseignement supérieur. Dans une entreprise, ils seraient des cadres. Il convient de valoriser leur potentiel de créativité et de leur faire confiance en leur accordant plus de liberté, mais aussi plus de responsabilités. »

2) Responsabilité : une culture de l'évaluation : pour Robert Deschamps, les évaluations ne doivent pas être vues comme une mise en cause des enseignants et leur conscience professionnelle. Elles sont un outil précieux pour mesurer les progrès des élèves. « En l'absence d'évaluations explicites, ce sont les rumeurs qui en tiennent lieu. » Les évaluations se feraient de façon externe... et en deux fois : au cours de la 6^e primaire et en fin de 4^e secondaire. Cette dernière permettrait d'estimer la **valeur ajoutée** que l'école a apportée à l'enfant. « S'il est passé de 55% en 6^e primaire à 70% quatre ans plus tard, l'école lui a apporté une valeur ajoutée de 15%. S'il est passé de 75 à 80%, la contribution de l'école n'est que de 5%. Le premier établissement est donc plus performant. » **L'idée d'un « label » pour les écoles qui apporteraient la plus grande valeur ajoutée à leurs élèves est aussi évoquée.**

PLUS DE MOYENS POUR LES ÉCOLES QUI ACCUEILLENT DES ÉLÈVES « FAIBLES »

3) Solidarité : un financement différencié par élève : à la corbeille l'idée qu'un enfant égale un enfant. « Un élève faible a besoin de plus d'encadrement scolaire qu'un élève fort pour réussir et pour progresser. » Une façon de pousser à la **mixité sociale**... en utilisant la carotte (l'incitant) plutôt que le bâton (la contrainte). L'école qui accueillerait un élève plus faible recevrait **plus de moyens** (pour engager des enseignants notamment). « Suite à l'évaluation intervenant en 6^e primaire, on distinguerait les élèves « forts », par exemple ceux qui ont plus de 60% et n'ont jamais redoublé, et les « faibles », qui ont moins de 60% ou ont redoublé au moins une fois. (...) Le handicap socioculturel fera qu'il y aura relativement plus d'enfants de milieux défavorisés dans le second groupe. » L'école qui inscrierait un élève « fort » recevrait – par élève – 25% d'encadrement et de budget de fonctionnement en moins que si elle inscrit un élève « faible ».

A) Lutte contre l'échec scolaire : « Il est utopique de compter sur un refinancement de l'enseignement pour lutter contre l'échec scolaire : vu le haut niveau de financement de notre enseignement et compte tenu des perspectives budgétaires de la Communauté française, c'est difficilement imaginable. » Mais en travaillant sur l'autonomie et la responsabilisation des acteurs de l'école (voir plus haut), tout en donnant davantage de moyens aux écoles qui accueillent les élèves les plus faibles, Robert Deschamps croit possible de faire diminuer notre taux d'échec record... qui coûte tout de même près de 420 millions à la collectivité chaque année.

FÉDÉRER LES RÉSEAUX OFFICIELS ET DÉCENTRALISER LE P.O.

B) Réduire les cloisonnements et restructurer les Pouvoirs organisateurs : notre système de réseaux, véritable marché scolaire ou règne la concurrence explique sans peine que notre taux d'encadrement (rapport profs/élèves) dépasse de 40% celui de nos voisins... sans que cela n'impacte positivement les performances de nos élèves. Au contraire. L'économiste suggère, dans un premier temps, **le regroupement des réseaux officiels** (FWB, provincial et communal) avec la mise en place d'un P.O du « réseau officiel unique » (c'est ainsi qu'on pourrait l'appeler) par bassin scolaire. On sait que la trop grande centralisation du système nuit au réseau de la FWB.

Une plus grande **collaboration** entre les réseaux officiels et le libre permettrait aussi aux enseignants d'enseigner où ils le souhaitent, tout en conservant leur statut, leur ancienneté et leur salaire.

Une plus grande comptabilité entre les différents statuts des enseignants décloisonnerait leur affectation dans un réseau, voire un P.O. particulier et rendrait possible le fait qu'ils enseignent là où des pénuries se font sentir.

C) Faire face à la pénurie d'enseignants : cible de nombreuses attaques ces dernières semaines, **les DPPR ne survivraient pas** si Robert Deschamps devait devenir Ministre de l'Enseignement. « Les enseignants de 55 à 65 ans pourraient avoir pour une part croissante de leur travail des tâches d'accompagnement d'élèves ou de jeunes enseignants. » Autre idée : offrir la possibilité aux enseignants expérimentés de donner des **heures supplémentaires**, pour une durée et un nombre d'heures limités.